

THÉÂTRE ITINÉRANT

Le festival de théâtre itinérant en plein air « La Jolie Rousse » porté par Armelle De Lajudie a eu lieu du 15 au 20 août. 6 soirées, 3 pièces dont une écrite par la troupe, spécialement pour le festival ! Environ 350 personnes se sont déplacées à un lieu ou un autre ... Il y en avait pour tous les goûts et les lieux choisis par la troupe recouvraient tout le village.

De Bonnefontaine à Bouvaôte jusqu'au Rain Brice et pour finir au centre, le théâtre est venu vers les Cafrancs. Merci encore aux hôtes de la troupe à savoir l'école de Bouvacôte et chapeau de paille et bottes de pluie à Froidefontaine. L'évènement se renouvellera l'an prochain avec l'espoir de la troupe de pouvoir travailler avec les Cafrancs volontaires pour « monter sur les planches » à leurs côtés...



Plus de 80 personnes à la représentation à Bouvacôte



« La tarte aux brimelles » pièce écrite pour le festival



Voyageurs, retrouvez nos hébergements classés en location directe dans les Hautes Vosges !

Aucun intermédiaire à rémunérer

www.location-vosges.fr

Propriétaires, rejoignez- nous et bénéficiez des avantages du groupement !

GROUPEMENT DES LOUEURS SAISONNIERS DE LA VALLÉE DES LACS
GLS - 4, place des Déportés 88400 Gérardmer - gls88vosges@gmail.com

GROUPEMENT DE LOUEURS SAISONNIERS

Le groupement des loueurs saisonniers de la vallée des lacs :

Association qui a pour but d'apporter des services à des propriétaires de meublés. Voici quelques exemples : Les loueurs de meublés peuvent profiter d'articles de bienvenue à prix négociés pour leurs vacanciers. Par exemple des torchons, des jeux de cartes et produits locaux...

L'association encaisse et paye aussi les chèques vacances.

Pour plus de renseignements, il existe un site internet où les voyageurs peuvent retrouver toutes les annonces de nos adhérents.

www.location-vosges.fr

Si vous êtes propriétaire de gîte n'hésitez pas à adhérer !



Un soiré d'accueil des estivants



ACCUEIL DES ESTIVANTS

La Municipalité, en partenariat avec le Tholy Tourisme n'a pas manqué de souhaiter la bienvenue aux nombreux touristes invités aux soirées d'accueil, les 18 et 25 juillet et les 1er, 8 et 16 août à la Maison Multi-Activité.

Après un petit mot d'accueil et une présentation de notre commune par Monsieur le Maire et l'Adjoint au tourisme, un superbe diaporama préparé par Gilbert Ferry et Stéphane L'Étang a permis à chacun de découvrir les atouts de notre village et de notre région. Présente à chaque séance, Marie, l'hôtesse de notre OTI prodigua de nombreux conseils à nos vacanciers. Le pot de l'amitié, servi au préau de l'école, fut chaque fois très apprécié permettant des échanges chaleureux, agrémenté de dégustations de charcuteries et fromages locaux.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes venus vous installer dans notre commune en 2022 ? la municipalité a le plaisir de vous inviter **le samedi 19 novembre à 11 heures en mairie (salle des mariages)** afin de vous présenter les différents services de la commune, les élus, leurs fonctions et les nombreuses associations sportives et culturelles auxquelles vous pouvez adhérer. Cette matinée se terminera par un petit verre de l'amitié.

Nous serons heureux de vous accueillir, n'hésitez pas à venir à notre rencontre !

UN NOUVEL ADJOINT

Suite à la démission de Madame Adeline GILLET, 4ème adjointe aux affaires scolaires et périscolaires, CMJ et à la communication, C'est Alexis BACHELARD de la liste « Demain Le Tholy avec vous » qui a été élu par le Conseil Municipal (16 pour, 3 blancs). Il reprend les fonctions d'adjoint délégué à la jeunesse et aux associations.



Nous souhaitons
la bienvenue à Alexis !!!

ASSISTANTE SOCIALE

Depuis le 03 octobre 2022, notre assistante sociale, Elodie SATRE-BUISSON a changé de secteur d'intervention. C'est Mariette JANEL qui lui succède et qui intervient sur tout le secteur de Cleurie, La Forge, Le Syndicat, Tendon et Le Tholy.

ASSOCIATION KIWANIS

Le nouveau bureau du Club pour l'année 2022/2023 a été mis en place lors de la passation de pouvoir qui a eu lieu le 04 octobre 2022 :

Présidente : Catherine GRIVEL
Secrétaire : Annie TEISSIER
Trésorière : Marie-Claude CHEVRIER



ACHÈVEMENT DES TRAVAUX - CENTRE BOURG TR2



Vue d'ensemble des travaux terminés Rue du 14 Novembre 1944 et Rue Charles de Gaulle



RUE DU 14 NOVEMBRE EN CHAUCIDOU

Suite aux travaux du Centre Bourg, la rue du 14 novembre adopte un nouveau mode de circulation. Quelques explications pour les automobilistes :

Un **CHAUCIDOU**, contraction de « chaussées à circulation douce », partage la chaussée en trois espaces : une **voie centrale** pour les véhicules motorisés et **deux bandes latérales** pour les cyclistes. Il a pour but d'inciter les automobilistes à rouler au centre de la chaussée lorsqu'aucun véhicule ne se présente en face et à ménager un espace suffisant aux cyclistes lors de leur dépassement. Pour bien rouler sur cette voie centrale, il est primordial de lever le pied et de respecter les cyclistes présents sur les accotements.

Un **CHAUCIDOU** permet :

- une circulation sécurisée pour les cyclistes : la distance de sécurité est respectée avec les véhicules motorisés;
- un meilleur partage de la route : les cyclistes sont prioritaires ;
- un usage du vélo facilité : pour les déplacements quotidiens ou pour les loisirs.

Par ailleurs, entre les voitures qui arrivent en face et le marquage au sol, les automobilistes roulent moins vite.



LA CRISE DE L'EAU

Comme vous le savez, nous avons traversé une période très difficile en terme de gestion de l'eau. Malgré tout, la distribution n'a pas été interrompue pour l'ensemble des abonnés. Nous remercions tout d'abord, les citoyens pour leur civisme, les entreprises BG ET PIERRAT pour les efforts de réduction de leur consommation (réalisé en étroite collaboration avec la mairie, pour ajuster au mieux les besoins en apport d'eau par camions). Nous remercions également les équipes techniques qui ont œuvré pour limiter les fuites au maximum et gérer au mieux les niveaux de nos réservoirs et enfin, la ville de Gérardmer pour son complément (environ 230 m³ / jour).

La production de nos sources le 12 septembre était de **753 m³, du jamais vu !!** Nos besoins sont de 1 050 m³ / jour.

Les entreprises en agroalimentaire s'engagent à réduire leur consommation et BONGRAIN GERARD notamment a lancé un plan pluriannuel et espère pour fin 2023, réduire sa consommation de 10%.

Malgré un étiage rassurant de nos sources, la vigilance doit rester de mise.

Perspectives pour l'avenir :

- Utiliser le drain de la Goutte Téote
- Rechercher des nouvelles ressources
- Inciter les particuliers à créer des réserves d'eau de pluie
- Augmenter les capacités de stockage



NB : L'arrêté de restriction de consommation de l'eau a été prolongé **jusqu'au 30 octobre 2022**.

CRISE ÉNERGÉTIQUE

Se chauffer, se déplacer, communiquer... Les problématiques énergétiques sont au cœur de nos quotidiens et profondément frappées par la crise que nous traversons. Face à cette crise, la commune a décidé de prendre certaines mesures dont voici un bref aperçu :

Dans les locaux communaux, lorsqu'ils sont occupés, le chauffage sera fixé à 19°C ; il est demandé à tous les utilisateurs des bâtiments de veiller au respect de cette consigne qui sera notifiée dans tous les bâtiments où des thermomètres seront installés.

Depuis le printemps 2021, l'éclairage public a été diminué. Les zones d'activités, éteintes jusqu'à présent à 23h, seront éteintes sous peu à 22h30. Les éclairages de Noël seront en activité du 6 décembre 2022 au 6 janvier 2023 et seront diminués par rapport aux années précédentes.

Un suivi affiné des consommations énergétiques et un pilotage des installations sont en cours d'élaboration.



Par ailleurs, Jean-Marie VEYNANDT (de la commission ENVIRONNEMENT-groupe de travail ENERGIE) a réalisé une fiche pour permettre à chaque habitant de mieux comprendre certaines notions liées à l'énergie. Vous trouverez cette fiche sur le site de la mairie (mairie-letholy.fr) à la rubrique « FLASH INFO ».

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ANNULÉ

Chaque année début août, un groupe de citoyens (élus et non élus) accompagné d'un agent des services communaux chargé des espaces verts arpente les routes de la commune en vue d'établir le palmarès de l'année des maisons fleuries. Cette année, malheureusement, suite aux restrictions préfectorales de l'usage de l'eau et notamment à l'interdiction d'arroser les pelouses, massifs fleuris et les espaces verts

publics ou privés ainsi que les terrains de sport, Mr le Maire et Mme Claude GOETZINGER (adjointe à l'environnement) ont décidé d'annuler le concours des maisons fleuries 2022. Il n'était effectivement pas envisageable de célébrer l'embellissement du village par le fleurissement des jardins, façades, balcons ou pas de portes en cette période de sécheresse où l'eau était rare. Notre climat évolue; adoptons des mesures d'anticipation : pour 2023, la commune investira dans des cuves de récupération d'eaux de pluie et cherchera des plantes plus résilientes à la sécheresse pour ses jardinières et massifs fleuris.



UNE APPLI POUR COMMUNIQUER

La Municipalité et la commission Communication va prochainement se réunir pour choisir et mettre en place une application permettant à la Mairie de communiquer avec les concitoyens via une application sur smartphone.

Des informations vous seront communiquées prochainement sur notre site internet.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES A LA CCGHV

A compter du 1er janvier 2023, les compétences de l'eau et de l'assainissement seront transférées à la Communauté de Communes de Gérardmer Hautes Vosges. Une information plus complète vous sera diffusée lors de la prochaine parution.